

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00411

ADMISSIONS EN NON VALEURS ET CREANCES ETEINTES

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 30 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 83

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 100

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL représenté par Mme Christel GRECARD, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER représenté par Mme Annick ROATTINO, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 décembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171010-D20170041110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171220

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à Mme Monique ROVERA,
Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, M. Gérard TARDY, M. Alain
VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

ADMISSIONS EN NON VALEURS ET CREANCES ETEINTES

Le Comptable Public nous a transmis l'état des créances irrécouvrables du Budget Principal et du Budget des Transports. Toutes les voies d'exécution ayant été épuisées, sans pour autant aboutir au recouvrement de ces créances, le Trésorier sollicite :

- d'une part, l'admission en non-valeur des créances pour lesquelles aucune action de recouvrement n'est possible en raison de l'insolvabilité des débiteurs ou de leur disparition ;
- d'autre part, l'annulation des créances éteintes ayant fait l'objet soit d'une procédure en rétablissement personnel soit d'une procédure collective.

L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant.

La créance éteinte s'impose à la Communauté Urbaine et au trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

1) Admissions en non-valeur

- sur le budget principal, les sommes à recouvrer concernent des impayés sur la période de 2013 à 2017 et sont relatives au stationnement des gens du voyage, au musée d'art moderne et au centre de remise en forme d'Andrézieux-Bouthéon.
- sur le budget des transports, les sommes à recouvrer concernent des impayés sur la période de 2010 à 2017 et sont relatives aux transports scolaires.

Le détail de ces produits irrécouvrables figure en annexe ci jointe.

Il est proposé au Conseil de Communauté d'admettre en non-valeur ces produits irrécouvrables :

- au budget principal pour un montant budgétaire total de **7 773,40 €** (soit 7 820.33 € TTC)
- au budget des transports pour un montant budgétaire total de **613,37 €** (soit 668,50 €).

La dépense correspondante sera imputée au **compte 6541**.

2) Créances éteintes

- sur le budget principal, les sommes à recouvrer concernent des impayés sur la période de 2012 à 2016 et représentent essentiellement des loyers des bâtiments économiques.

- Sur le budget des transports, les sommes à recouvrer concernent des impayés des transports scolaires sur la période de 2012 à 2015.

Le détail de ces produits irrécouvrables figure en annexe ci jointe.

Il est proposé au Conseil de Communauté d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables :

- au budget principal pour un montant budgétaire total de **32 658,84 €** (soit 36 458,01 € TTC). Ce qui représente moins de 1 % des recettes des loyers économiques.
- au budget des transports pour un montant budgétaire total de **166,62 €** (soit 180 € TTC).

La dépense correspondante sera imputée au **compte 6542**.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **approuve les admissions en non-valeur et créances éteintes ci-dessus pour un montant budgétaire de 40 432,24 € sur le Budget Principal et 779,99 € sur le budget des Transports ;**
- **autorise la réalisation de la dépense sur les comptes 6541 et 6542 sur chacun de ces budgets.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU

Annexe - Admissions en non-valeur et créances éteintes 2017
Budget Principal et Transports

1- Admissions en non-valeur

a) Budget Principal

Exer-cice	N° Titre	SOMME RESTANT A RECOUVRER			Nature de la créance	Motifs de présentation	
		HT (Budgétaire)	TVA	TTC			
2013	147	311.75	-	311.75	Salaire		
2014	1232	72.04	3.96	76.00	Facture boutique Musée Art Moderne	Poursuite sans effet	
	2426	0.20	-	0.20	Loyer bâtiments économiques		
	2662	1.13	-	1.13	Redevance Nautiform	RAR inférieur au seuil de poursuite	
	3029	125.13	-	125.13	Stationnements gens du voyage	Personne disparue	
2015	741	72.04	3.96	76.00	Facture boutique Musée Art Moderne	Poursuite sans effet	
	1499	32.50	6.50	39.00	abonnement centre de remise en forme Nautiform		
	1535	35.00	7.00	42.00			
	300	42.00	-	42.00			
	307	47.00	-	47.00			
	308	39.00	-	39.00			
	1224	54.00	-	54.00			Jugement Correctionnel
970	655.98	-	655.98	Stationnements gens du voyage			
2016	1485	40.00	8.00	48.00	abonnement centre de remise en forme Nautiform		Poursuite sans effet
	1998	33.33	6.67	40.00			
	2920	20.83	4.17	25.00			
	1984	326.71		326.71	Stationnements gens du voyage		
	2043	101.18		101.18			
	2048	100.00		100.00			
	2049	381.99		381.99			
	2052	470.11		470.11			
	1983	384.59		384.59			
2050	486.93		486.93	Personne disparue			
2017	288	33.33	6.67	40.00	abonnement centre de remise en forme Nautiform	Poursuite sans effet	
	848	455.00		455.00			
	861	544.51		544.51	Stationnements gens du voyage		
	843	642.30		642.30			
	847	1 977.19		1 977.19			
	858	180.44		180.44			
	860	107.19		107.19	Personne disparue		
Total général		7 773.40	46.93	7 820.33			

b) Budget Transports

Exer-cice	N° Titre	SOMME RESTANT A RECOUVRER			Nature de la créance	Motifs de présentation
		HT (Budgétaire)	TVA	TTC		
2010	80	51.18	2.82	54	Transport scolaire	Autorisation de poursuite refusée
	240	51.18	2.82	54		
2012	314	53.27	3.73	57		Combinaison infructueuse d'actes
2014	180	85.91	8.59	94.5		Poursuite sans effet
	181	28.64	2.86	31.5		Combinaison infructueuse d'actes
	334	28.64	2.86	31.5		Poursuite sans effet
	340	28.64	2.86	31.5		Combinaison infructueuse d'actes
2015	98	28.64	2.86	31.5		
2016	94	65.45	6.55	72		Poursuite sans effet
	120	41.82	4.18	46		
	121	30.00	3.00	33		
2017	62	60.00	6.00	66		
	102	60.00	6.00	66		
Total général		613.37	55.14	668.50		

2 - Créances éteintes

a) Budget Principal

Exercice	N° Titre	SOMME RESTANT A RECOUVRER			Nature de la créance	Motifs de présentation
		HT (Budgétaire)	TVA	TTC		
2012	2597	11 375.65	-	11 375.65	Sinistre canalisation rompu ondaire/entreprise en liquidation	clôture pour insuffisance d'actif
	100	1 240.00	243.04	1 483.04	Loyers Bâtiments économiques	Certificat d'irrecouvrabilité
	1165	1 240.00	243.04	1 483.04		
	1391	1 240.00	243.04	1 483.04		
	1523	1 240.00	243.04	1 483.04		
	1707	1 240.00	243.04	1 483.04		
	2157	1 240.00	243.04	1 483.04		
	228	1 240.00	243.04	1 483.04		
	2743	500.00	98.00	598.00		
	2744	791.67	155.17	946.84		
	349	1 240.00	243.04	1 483.04		
	515	1 240.00	243.04	1 483.04		
	69	1 186.34	232.52	1 418.86		
	741	1 240.00	243.04	1 483.04		
952	1 240.00	243.04	1 483.04			
2013	1156	1 054.78	-	1 054.78	Pénalités sur travaux Canceropole	clôture pour insuffisance d'actif
2014	1051	160.50	32.10	192.60	Loyers Bâtiments économiques	
	1288	160.50	32.10	192.60		
	1566	160.50	32.10	192.60		
	1710	160.50	32.10	192.60		
	1937	160.50	32.10	192.60		
	2436	160.50	32.10	192.60		
	2711	15.50	3.10	18.60		
	484	102.17	20.03	122.20		
	485	160.50	32.10	192.60		
	486	160.50	32.10	192.60		
2015	654	160.50	32.10	192.60		
	787	160.50	32.10	192.60		
	788	160.50	32.10	192.60		
	1141	172.50	34.50	207.00		
	1334	172.50	34.50	207.00		
	198	128.79	25.75	154.54		
	199	100.51	20.09	120.60		
2016	402	179.36	35.87	215.23		
	578	172.50	34.50	207.00		
	60	220.50	44.10	264.60		
	872	172.50	34.50	207.00		
2016	215	908.07		908.07	Salaire	Surendettement
Total		32 658.84	3 799.17	36 458.01		

b) Budget Transports

Exer- cice	N° Titre	HT (Budgétaire)	TVA	TTC	Nature de la créance	Motifs de présentation
2012	304	53.27	3.73	57.00	Transport scolaire	clôture pour insuffisance d'actif
2013	319	56.07	3.93	60.00	Transport scolaire	clôture pour insuffisance d'actif
2015	40	28.64	2.86	31.50	Transport scolaire	clôture pour insuffisance d'actif
2015	100	28.64	2.86	31.50	Transport scolaire	clôture pour insuffisance d'actif
Total		166.62	13.38	180.00		